



COMPTE RENDU CAPC n°6 du 9 octobre 2013

« Que sont les douaniers devenus ? »

Ordre du jour:

- I. Approbation de PV de CAPC
- II. Information de la CAPC
- III. Modifications à apporter aux tableaux des mutations
- IV. Examens des refus de mutations
 - v. Examen des demandes de radiation aux tableaux des mutations
 - VI. Examen des demandes d'inscription hors période aux tableaux des mutations
- VII. Emplois offerts par enquêtes
- VIII. Propositions de mouvements au titre du tableau général des mutations
- IX. Propositions de mouvements au titre du tableau des spécialistes
 - X. Reclassement d'agents inaptes à l'exercice de fonctions
- XI. Examen des demandes de mise à disposition
- XII. Questions diverses

I- APPROBATION DE PV DE CAPC

Approbation du PV de la CAPC n°6 du 18 avril 2013

→ Vote POUR

II- INFORMATION DE LA CAPC

Depuis la CAPC du 18 avril 2013 :

- 1 mouvement réalisé au titre du tableau général (Toulon OP/CO)
- 1 mouvement réalisé au titre du tableau spécialiste (CLI Nantes)
- 8 mouvements internes aux DOM
- 2 annulations de mutation pour promotion au grade de contrôleur

III- MODIFICATIONS A APPORTER AUX TAM 2013

- Modifications de points:

1 dossier présenté -> Vote POUR

IV- EXAMEN DES REFUS DE MUTATION

Rappel des mesures applicables en cas de refus de mutation :

(RP Mutation, Titre 2, Chapitre 2, Section C, page 34)

- *Interdiction de s'inscrire au TAM 2014 et 2015*
- *Perte de la totalité des points de bonification pour ancienneté à la résidence y compris la bonification attribuée pour résidence bonifiée au même titre que si l'agent avait accepté sa mutation.*

2 dossiers présentés -> En raison de la légitimité des motifs, pas d'application des sanctions -> vote POUR

V- EXAMEN DES DEMANDES DE RADIATION AU TAM 2013

- Radiation sur demande :

40 dossiers -> Vote POUR

- Radiation liée à motifs de gestion :

18 dossiers (concours et LA) -> Vote POUR

- Autres cas :

3 dossiers -> Vote POUR (motifs légitimes)

VI- DEMANDE D'INSCRIPTION HORS PERIODE

- Inscription dans le cadre de la réorganisation des services

4 dossiers -> Vote POUR

- Inscription au titre du rapprochement de conjoint

11 dossiers -> Vote POUR

2 dossiers rejetés -> Vote POUR (Application stricte du RP)

- Inscription pour inaptitude à l'exercice de la fonction

4 dossiers -> Vote POUR

- Inscription pour autre motif

9 dossiers dont 1 rejeté -> Vote POUR (Application stricte du RP)

- Inscription au tableau des spécialistes

4 dossiers -> Vote POUR

- Inscription d'un agent reconnu travailleur handicapé

Vote POUR

VII- EMPLOIS OFFERTS PAR VOIE D'ENQUETES

- Emploi de TSI à Marseille, Metz et Roissy

Candidatures de deux agents de catégorie C déposées mais in fine le Président a

annoncé que des agents de catégorie B avaient été choisis en priorité.

- Examen de candidature BHR Paris SU catégorie C :

L'unique candidat a préféré se retirer de la proposition d'emploi.

VIII- PROPOSITIONS DE MUTATIONS AU TITRE DU TAM 2013

- Examen des mutations dans les DOM:

- Direction de la GUADELOUPE : Pas de mutation

- Direction de la MARTINIQUE: Pas de mutation

- Direction de la GUYANE:

1 mutation - > Vote POUR

Le SNAD CGT dénonce la règle des deux ans obligeant un agent habitant dans un DOM et étant originaire de celui-ci et sollicitant une autre résidence DOM à repasser par la métropole. Pour les représentants du SNAD CGT il s'agit d'une rupture d'égalité de traitement qui nécessitera que la question soit posée sur le fond lors d'un prochain groupe de travail ;

- Direction de la REUNION:

5 mouvements -> Vote CONTRE car mutation au département et non à la résidence.

- Direction de MAYOTTE: Pas de mouvement

- Mouvements proposés à la DNRED:

DOD Nice : 1 mouvement - > Vote POUR

DOD Bayonne : A l'ordre du jour un mouvement avait été proposé mais a été retiré suite à la fronde des OS. En effet, le SNAD CGT a dénoncé l'obscurantisme imposé par le Président de la CAPL DNRED dans sa lecture fantaisiste du RP Mutation.

Nous avons fait part de notre mécontentement au sous-Directeur Monsieur Blanc qui s'était déplacé suite à notre demande.

➤ Transfert d'emplois :

4 dossiers -> Vote CONTRE (Non respect du tableau)

➤ -Sur l'approbation du TAM général 2013: Vote CONTRE car non respect du tableau et que certaines mutations découlent des réorganisations.

IX- PROPOSITIONS DE MUTATIONS AU TITRE DU TABLEAU DES SPECIALISTES 2013

➔ Vote POUR car pas de réorganisation

➔ Vote CONTRE pour un transfert d'emploi

X- RECLASSEMENT D'AGENTS INAPTES A L'EXERCICE DE FONCTIONS

11 dossiers présentés -> Vote POUR

2 dossiers particuliers -> Vote POUR

XI- EXAMEN DES DEMANDES DE MISE A DISPOSITION

2 dossiers présentés -> Vote POUR

XII- QUESTIONS DIVERSES ET/OU DE DERNIERES MINUTES

Aucune question diverse.

Lors de cette CAPC, seuls 49 mouvements ont été réalisés (si l'on ne compte ni les inaptitudes ni les réorganisations).

Le message du Président a été clair :

« Les suppressions d'emplois ne sont pas un scoop. On en est aujourd'hui à savoir comment on va faire pour organiser au mieux une situation difficile à gérer.

On va commencer à sentir vraiment les réductions d'effectifs sur les mutations puisque les DI, au courant des suppressions d'emploi, ne vont pas appeler des agents qu'ils ne pourront pas payer. L'effet des suppressions sur les effectifs sera effectif à partir d'aujourd'hui »

Douaniers, votre avenir vous appartient. A l'image du succès de nos Etats Généraux, seule la mobilisation permettra de sauver notre administration.

Nous vous attendons nombreux le 21 novembre prochain !

Les représentants du SNAD CGT